

DEC181953INSHS

Décision portant nomination de M. Stéphane Robin aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5313 intitulée « Laboratoire d'Economie Appliquée de Grenoble-GAEL »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 5313 intitulée « Laboratoire d'Economie Appliquée de Grenoble-GAEL » ;

Vu la décision DEC172786INSHS en date du 5 décembre 2017 portant nomination de M. Stéphane Robin aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} mai 2018, M. Stéphane Robin, Chargé de recherche de classe normale, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5313 intitulée Laboratoire d'Economie Appliquée de Grenoble-GAEL, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

11² 11¹¹ 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90